

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la St-Etienne du vendredi 04.03.2016 à 20h00 Salle Bourgeoisiale de Granges

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal du 27 mars 2015
3. Comptes 2015
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Rapport du Président
6. Rapport du G.A.G.S.
7. Nominations statutaires
8. Information de la Municipalité et réponses aux questions
9. Divers

M. Daniel Nanchen, président de la société, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'aux autorités Municipales représentées par

M. Pierre Berthod Conseiller communal, M. Pierre Kenzelmann Conseiller communal, Mme Laetitia Massy députée et conseillère communale, M. Pierre-Alain Vianin Conseiller communal, ainsi qu'aux autorités Bourgeoisiales représentées par M. Bernard Theler président et M. Cédric Pugin vice-président, au conseiller général présent M. Anthony Lamon député suppléant, ainsi qu'aux représentants de la paroisse et des sociétés locales.

Un moment de recueillement est observé en mémoire des membres disparus durant l'année écoulée ainsi que les personnes décédées lors de l'accident de Sierre.

Personne ne désirant modifier l'ordre du jour, M Daniel Nanchen passe donc au point 1.

1 Contrôle des présences

La liste circule dans la salle. 68 membres sont présents.

Sont excusés : M. Jacques Melly Conseiller d'Etat, M. François Genoud président de la Ville, M. Olivier Salamin vice-président, M. Eddy Beney Conseiller communal, M. Mario Rossi Conseiller communal, Mme Juventa ZenGaffinen Conseillère communale, M. et Mme Gérald et Marie-Thé Romailier, M. et Mme Olivier et Valérie Constantin, M. Samuel Elsener, M. Samuel Fournier, M. Olivier Crittin, M. Yannick Pannatier, M. Grégory Romailier, M. Paul-Albert Constantin et M. et Mme Dominique et Danielle Savioz.

2 Approbation du procès-verbal du 27 mars 2015

Le procès-verbal 2015, mis à disposition des membres dès 19h30, est approuvé à l'unanimité.

3 Comptes 2015

Julien Constantin présente le bilan de la comptabilité 2015 :

Capital au 31.12.2015	CHF	50'506.76
Bilan de l'exercice au 31.12.2015 : perte de	CHF	1696.85

Répartition des avoirs au 31.12.2015 :		
Compte épargne	CHF	20'506.76
Placement à terme	CHF	30'000.00
Détails sur diverses rubriques :		
Carnaval	CHF	-1'151.75
St-Nicolas	CHF	-341.25
Cotisation des membres	CHF	6'741.20
Placement (intérêt)	CHF	388.15

Daniel le remercie pour le travail effectué et passe la parole à Stéphane Romailier.

4 Rapport des vérificateurs de comptes

Les comptes ont été révisés par MM Stéphane Romailier et Paul-Henri Emery. Ces derniers félicitent le caissier pour la minutie de son travail. Les comptes sont approuvés par l'assemblée avec décharge au caissier et vérificateurs.

Daniel demande aux vérificateurs s'ils sont d'accord de renouveler leur mandat pour 2 années supplémentaires. Ils acceptent et sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité des personnes présentes.

5 Rapport du Président

Daniel fait un bref rappel sur l'histoire de Granges et la création de l'Association St-Etienne le 21.11.1975, lors de la fusion Grange-Sierre, afin de défendre les intérêts du village.

La société a 40 ans, l'année du bicentenaire et le président tire sa révérence après 12 ans à la présidence. Il effectue une rétrospective liée à la mue du village.

Il n'a cessé de s'étendre et de se s'agrandir. Il fait référence en premier lieu à l'urbanisation de villas individuelles du côté de la Route de Robinson et du Canal Neuf, ensuite aux ensembles d'immeubles de part et d'autre de la Route de la Crête-Blanche. Certains de ces ensembles font réfléchir au type de développement et dimensions auxquels on doit s'attendre. Pour le complexe de la Résidence des Crêtes, selon l'avis d'un expert, c'est un gâchis d'échelle de point de vue urbanistique.

Donc toutes ces constructions marquent aussi le passage de notre village d'échelle, à la Valaisanne, à celle d'un village cité, en plaine du Rhône, qui s'urbanise.

Dans cette mue urbanistique, deux événements forts de ces dernières années sont l'assainissement du cimetière avec la construction du columbarium (pour lequel l'avis des architectes n'était pas forcément en adéquation avec celui de la population, mais après débat l'agrandissement a pu se faire) et l'agrandissement du golf avec l'aménagement de tout le périmètre ouest du village (à partir d'anciennes déchettes sauvages et gravières, un bel ensemble de sport et détente a pu être réalisé avec des chemins pour promeneurs, traversant les espaces nature des lacs de la Brèche et de la Corne). Tout n'est pas encore fini, car la gravière Solioz-Merkli doit encore terminer son déménagement définitif dans l'espace des Etreys.

Dans un avenir assez proche, avec la 3ème correction du Rhône, le village de Granges continuera son évolution paysagère et urbanistique du côté du Robinson, avec une remise à niveau salubre de son camping.

Ces exemples ont été repris pour démontrer l'importance de l'aménagement du territoire dans un contexte communal, même si tout n'a pas été forcément fait juste pour tout le monde. Daniel relève que ça a été construit, et l'important est d'aller de l'avant en évitant de louer le train comme antérieurement avec la gare CFF.

Il relève que si géographiquement le village est entre deux villes, une desserte de transport public efficace n'a jamais pu être mise en place. Il n'y a aucun lien direct avec les villes de Sierre et Sion, ce malgré la position centralisée du village alors qu'avec Grône, l'agglomération qui se forme entre les deux villages, séparés par un simple canal, sera bientôt près de 4'000 habitants.

Il précise qu'il a retrouvé un rapport d'analyse de 1982 rédigé par une commission de la St-Etienne pour la Municipalité qui traitait de la desserte de Granges par les transports publics. En 12 ans, seul le Lunabus est venu améliorer cette desserte. Le problème perdure donc.

L'aménagement du territoire et l'amélioration des transports publics devront immanquablement être au centre des futures préoccupations du nouveau comité et conseil communal.

Il énumère les principaux travaux du comité (communication, échange avec la Ville, projet de l'Agorespace, éclairage du terrain de Foot, aménagements divers de sécurité des rues, prochaine construction de l'école) afin d'améliorer les infrastructures, l'accueil et la sécurité dans le village. Pratiquement toutes les demandes d'amélioration ont trouvé leur aboutissement, et c'est peut-être dans ce travail, qui ne paraît pas forcément toujours spectaculaire, que la progression a été la plus grande.

La St-Etienne historiquement, avait aussi mis en place diverses sous-commissions qui ont fait leur chemin. Il y a entre autre, le Vieux Granges qui s'est muté en Fondation du Vieux Granges, le Granges memento qui a été repris par le Gag's, et ce groupement d'animation, qui est la commission la plus active, mais aussi avec le plus grand tournus de membres, dû au découragement, à parfois de l'incompréhension ou l'impression d'être freiné ou contrôlé par ce grand frère (la St-Etienne).

On sent un besoin d'indépendance de cette sous-commission, une indépendance qui n'est pas à l'ordre du jour pour le comité de la St-Etienne. Elle devrait déjà être acceptée par cette assemblée, et cela engendrerait une complexité du processus juridique, soit : de nouveaux statuts, un nouveau comité, des nouvelles entrées financières etc.. Le comité n'en voit pas l'utilité, car en plus de vingt ans, l'organisation actuelle a toujours bien fonctionné. Pourquoi devoir tout remettre en question ?

Il espère qu'avec une bonne communication entre les deux parties, le groupement d'animation du village de granges pourra toujours s'exprimer, et animer le village dans la simplicité, en amenant quelques deniers à l'association qui en a besoin.

L'année dernière, il avait annoncé quelques petits changements comme le carnaval des enfants avec un cortège et une soirée pasta party, qui fut une belle réussite avec une chaude ambiance villageoise. Il remercie tous ceux qui se sont engagés, le Gag's, le Tennis Club.

Suite aux travaux d'améliorations de la Route de Crête-Blanche, tout le monde s'est aperçu que le panneau Nord pour les informations des activités des sociétés locales avait disparu. Comme ces panneaux avaient été mis il y a quelques années sans autorisation particulière, ils ont dû être remis à l'enquête avec le consentement du Canton du Valais, par le service des routes cantonales.

Ils seront disposés différemment afin de respecter les lois sur la circulation routière, et le nouveau règlement d'affichage de la ville. Nous les retrouverons aux deux entrées nord et sud du village, courant de l'année. Ce sera un investissement important pour la société de plus de CHF 5'000.00 ceci à disposition des sociétés locales, pour leurs annonces de manifestations villageoises. Il reviendra sur cet investissement dans les divers afin d'avoir l'avis de l'assemblée.

En ce qui concerne la Fondation du Vieux Granges, Daniel continuera la Présidence. Ils recherchent des fonds et leur premier but est la restauration de toutes les pièces trouvées jusqu'à ce jour par les amis du vieux Granges et d'en faire une présentation publique. Il invite la population à venir prendre un verre sur place le samedi 14 mai dès 11h00 afin de découvrir ces sites archéologiques.

Concernant la relève du comité et des commissions, il relève qu'il est difficile de trouver de nouvelles personnes car la plupart des personnes contactées sont déjà bien engagées dans les autres sociétés du village.

Dans une année électorale, il espère que quelques vocations s'élèveront aussi politiquement, afin de défendre notre village auprès de la ville, sachant que bien souvent l'échange et le partage apporte bien plus qu'une simple soirée TV. Il relève qu'il faut être conscient que s'il n'y a plus d'intérêt à investir dans une société celle-ci pourra s'éteindre. Avec un nombre limité de prétendants dans les comités et commissions, les prestations seront aussi réduites.

Il remercie tout particulièrement la Municipalité de Sierre, par ses présidents et conseillers, ses chefs de services avec qui il a eu des contacts privilégiés pour régler les petits problèmes du quotidien, la Bourgeoisie de Sierre par son Président et vice-Président, dont je relève tout particulièrement l'importance pour Granges, sans elle nous aurions de sérieux problèmes avec les infrastructures. Il les remercie de mettre souvent à disposition les locaux et dépôts pour les sociétés du village.

Il continue ses remerciements avec la communauté de Paroisse, les responsables des écoles de Granges, tous les Présidents de sociétés et membres pour leurs diverses participations aux manifestations villageoises, Yannick et Pascal indéboulonnables dans leurs rôles à la St-Nicolas, Christophe Florey pour son exposition sur la mycologique à laquelle la participation n'a pas été à la hauteur de l'événement et finalement il remercie tous ceux qui simplement font l'effort de prendre part à la vie villageoise.

Finalement il remercie pour leur engagement, dévouement, soutien et sympathique collaboration Anne-Marie, Geneviève, Véronique, Fabienne, Sophie, Nathalie, les deux Joël Petit et Roh, Yves, Jean-Pierre, Michel et Julien avec qui il a partagé des expériences sans conflit interne ces 12 dernières années. Il leur remet une petite douceur.

6 Rapport du G.A.G.S

Daniel annonce que l'équipe du Gag's menée par Mirko Coltro s'est dissoute. Une nouvelle équipe s'est reformée.

Il remercie tout particulièrement Caroline qui après plus de 14 ans de fonctionnement dans cette commission prend congé. Il lui remet un petit cadeau pour toutes ces années de travail.

La nouvelle équipe sera donc composée de Carla, Carine, Stéphanie, Greg et Lucien.

Cette sous-commission de la St-Etienne est en fonction, comme on a pu le voir lors du Carnaval.

Il passe la parole à Greg Emery pour un rapport sur l'année écoulée :

Greg fait un rapide tour d'horizon sur les activités passées :

- Babyfoot : Toujours une fête grandement appréciée par le public et restera un de nos événements phares. L'information a peut-être eu un peu de peine à passer au travers de la population à la dernière édition. C'est un point à améliorer.
- Fenêtres de l'Avent : Grande surprise et immense plaisir de voir un grand nombre d'inscriptions affluer. Il remercie les différentes sociétés et familles qui ont accueilli ces rencontres (La voix des Collines, les familles Freysinger et Renggli, le Tennis Club de Granges, la famille Crittin, la famille Notaro, la famille Pugin, le FC Granges et la famille Tuberosa). Ils se réjouissent des inscriptions pour les prochaines fenêtres de cette fin d'année.
- Carnaval : Durant ce carnaval, le Gag's et quelques bénévoles ont eu le plaisir de participer à 3 défilés. À Granges le samedi, à St-Léonard le dimanche et à Chippis le mardi soir. Remerciements aux amis qui sont venus aider (famille Jérôme Bonnard, famille Christophe Florey, famille Christophe Perren, Sandra Brunner, Laeticia Widmer et son fils, les conjoints des membres du Gag's, la COREM pour l'incroyable travail effectué sur le char (la diligence), aux donateurs pour les différents prix pour les concours de la soirée et il demande déjà si plusieurs

participants seraient prêts à participer à un futur projet de char pour l'année prochaine. Le projet débiterait durant l'été.

- Il remercie Caroline qui les quitte après près de 14 ans de bons et loyaux services au sein du Gag's et il lui souhaite le plus grand des mercis pour sa présence, son enthousiasme et toutes les autres bonnes choses qu'elle leur a apporté.
- Il rappelle que le Gag's possède une page Facebook sur laquelle on trouve aussi une adresse mail. Ils reprennent également le Granges Mémento dès cette année. Par ces moyens de communication, il est possible d'être informé sur la vie du village mais aussi de leur adresser des idées, des opinions, annoncer l'intention d'aider en tant que bénévole ou intégrer le Gag's en tant que membre actif.

Daniel remercie toute l'équipe pour leur engagement et leur souhaite plein succès pour les futures animations.

7 Nominations statutaires

Michel Favre et Daniel Nanchen sont démissionnaires après 8 et 12 ans de bons et loyaux services.

Daniel remercie Michel pour son travail durant ses 8 années passées ensemble, et pour sa part, il quitte ce poste avec un certain pincement au cœur. Il remercie les comités successifs, comme déjà dit dans son rapport, pour avoir toujours eu une ambiance constructive et positive pour le bien de notre village.

5 membres acceptent de renouveler leur mandat pour 2 ans soit :

- Fabienne Russbach
- Nathalie Fournier
- Sophie Gard
- Joël Roh
- Julien Constantin

L'assemblée accepte le renouvellement du comité.

Joël Roh (vice-président) prend la parole pour remercier Daniel de son énorme investissement pour le village. Dû à ses différents mandats politiques, une relation étroite avec la Commune a permis de faire avancer rapidement certains dossiers. C'était un plaisir de travailler sous sa présidence et il lui souhaite tout de bon dans ses futurs engagements.

Julien remet un présent à Daniel et Michel.

Daniel remercie Joël pour son petit mot.

Il présente la seule nouvelle recrue trouvée pour compléter ce comité, soit Pascal Mathier, jeune de 32 ans marié à Laetitia Mathier Salamin qui vient d'avoir une petite fille, et habite le village depuis 3 ans (originaire de Réchy, il a déjà fait partie de diverses associations villageoises dont le FC Chalais, le HC Castor de la Rèche et le groupement jeunesse), automaticien avec brevet Fédéral auprès de Novelis, est engagé actuellement en tant que dessinateur électricien, sportif entre autre auprès des vétérans des Sierre Lions. Il le remercie déjà de son engagement auprès de ce futur comité.

L'assemblée accepte cette candidature.

Le comité propose Julien Constantin comme président et demande à l'assemblée de voter à main levée pour accepter cette candidature, qui est acceptée à l'unanimité.

8 Informations de la Municipalité et réponses aux questions

Avant de passer la parole aux municipaux pour répondre aux questions posées, Daniel annonce qu'il faudrait mettre au programme des rénovations la réparation du sol et le WC dans le container de l'Agorespace.

Il passe ensuite la parole à Pierre Kenzelmann.

Celui-ci transmet les salutations de la part de la Municipalité et s'excuse de son retard.

8.1 *Projet d'amélioration des transports publics entre Sierre et Sion (bus, gare, etc), état du dossier – M. Pierre Kenzelmann*

Pour rappel, un projet a été arrêté par les Communes de Grône, Chalais, Chippis et Sierre pour faire une proposition de nouvelle desserte sur la rive gauche entre Sion et Sierre. Ce dossier a été déposé au Canton. Le Canton a informé la Municipalité qu'il est en train de prendre contact avec l'exploitant pour coordonner les aspects techniques. Une fois ces aspects techniques et financiers validés, cette nouvelle mouture de transports publics sur la rive gauche sera déposée à l'OFT (Office Fédéral des Transports) pour approbation. Le Canton pense que ce processus va durer et pourrait être en place pour le changement d'horaire 2018.

Il mentionne que dans le cadre du dossier d'Agglomération Valais Central, dans la réorganisation de l'ensemble des transports publics dans l'ensemble des 22 communes, ce dossier, déposé au Canton, est complètement inclus, donc fait partie de cette réorganisation de l'ensemble des transports publics.

Concernant l'ouverture de la gare de Granges, le projet est en charge du délégué cantonal à la Mobilité. Ce projet a été déposé par le Canton dans le cadre de la planification des infrastructures ferroviaires PRODES 2030. Si l'objet fait partie des mesures anticipées, il pourrait être réalisé pour 2025.

Pour rappel, l'ouverture d'une gare nécessitera aussi la modification du matériel roulant de RégionAlps afin de maintenir la cadence de 30 min intégrée au 1^{er} janvier de cette année en y ajoutant des gares supplémentaires donc des arrêts supplémentaires.

8.2 *Gestion zone artisanale et commerciale du Chablé – trottoir, passage piéton, état du dossier - M. Pierre Kenzelmann*

Ce projet dépend des disponibilités financières du canton. Pour rappel, cet objet est à charge à 2/3 du canton et à 1/3 de la commune. Un travail similaire que le carrefour Rte de la Crête-Blanche et Rte de la Rèche va être réalisé, soit la Commune mandate directement un bureau d'ingénieur qui arrête le projet à réaliser, elle mandate les entreprises, elle paye en avance et sera remboursée par le canton sans facturation des honoraires de l'administration communale. Le même procédé sera utilisé pour faire avancer le projet. Donc cette année la Commune va mandater un bureau d'ingénieurs et va le mettre au budget 2017, voir 2018 en fonction des disponibilités financières du Canton.

8.3 *Réfection du mur d'enceinte du village, à la rue des Remparts- rue de Fauporte – délais de réfection – M. Pierre Kenzelmann*

Différentes variantes ont été analysées. La problématique est de stabiliser à la fois le talus et le mur qui a une valeur historique. Différentes variantes sont à disposition et une décision à prendre encore cette année afin de mettre au budget de l'année prochaine. Il ne cache pas que faire passer une route avec véhicules ça péjore la pérennité du mur qui a une valeur historique. C'est aussi un élément sur lequel ils réfléchissent. Est-ce vraiment encore la peine de faire passer des véhicules sur cette route ?.

8.4 Amélioration de l'évacuation des eaux pluviales Rte de la Distillerie et Chemin de la Pinède (devant association Le Copain) – M. Pierre Kenzelmann

Route de la Distillerie

Ils ont constaté que le terrain cantonal adjacent à la Rte de la Distillerie a été relevé par le pénitencier de Crêtelongue de plusieurs centimètres, ce qui a pour impact que le remblai est plus élevé que la route et l'eau pluviale ne s'écoule pas dans le terrain mais reste sur la route. Actuellement, la Commune cherche à savoir quelle était l'autorisation délivrée par le Canton. En dehors des aspects formels, il faut mettre en place une solution qui permet de drainer ces eaux de pluie.

Chemin de la Pinède

L'année passée la Commune a été interpellée pour la Rue de la Jonction. Ils ont pu réaliser une mesure pour éviter ces gouilles. A la rue de la Pinède, il y a un système de puits qui permet de récolter ces eaux de pluie. Il semble que ce puit soit bouché. Il sera débouché au printemps et il faudra mettre en place un système de drainage pour que ces problèmes soient résolus.

8.5 Amélioration de la montée du chemin pédestre qui contourne le départ du trou no 7 du golf par des marches en bois pour rejoindre les berges du Rhône, délai – M. Pierre Kenzelmann

Il n'a pas tout compris à la question. Il propose d'en discuter après. Pour rappel, ce chemin est un chemin pédestre à destination des randonneurs, ce n'est pas un chemin aménagé dans le cadre du réaménagement du golf, donc on s'attend plutôt à ce que ce soit des randonneurs et pas n'importe quel public qui l'utilise. S'il n'est effectivement pas utilisable par des randonneurs, il faudra effectivement l'équiper différemment de marches comme mentionné dans la question.

8.6 Nouvelle école de Granges – M. Pierre-Alain Vianin

La Ville a mis à l'enquête ce dossier le 08.05.2015, après avoir eu quelques oppositions qui ont pu être négociées, ces oppositions ont été retirées et le Canton a donné l'autorisation de construire le 17.02.2016. Depuis, les travaux ont débutés le 22.02.2016 par la fermeture du parking, l'installation de chantier et les démontages. A partir du 14.03.2016 la rue du Château sera coupée. Cette information a été communiquée à la population par le biais d'un tout ménage.

Si tout va bien, la fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire 2018.

8.7 Information sur la nouvelle zone de construction des Ronques - M. Pierre-Alain Vianin

Le dossier des Ronques a été déposé à la Chancellerie de l'Etat avant le 01.05.2014 date buttoir de mise en application de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Pour traiter le dossier, le Canton demande à la Ville de compenser les surfaces d'assolement ainsi que les surfaces de zones à bâtir. Si la première demande semble réalisable, la deuxième pose le problème du dézonage. Les mesures transitoires de la nouvelle loi cantonale sur l'aménagement du territoire, en cours de validation, précise que les dossiers dont la procédure a été ouverte avant l'entrée en vigueur de la loi devront être traités selon l'ancienne loi. C'est le cas du dossier de Foulon Pintset. Le 12.02.2016, la Ville de Sierre a écrit à la Chancellerie de l'Etat afin qu'elle apporte une réponse précise à cela car la Commune estime qu'il n'est pas nécessaire de compenser ces terrains. Donc une réponse du Canton est attendue.

8.8 Vision de développement du camping Robinson - M. Pierre-Alain Vianin

La Commune a eu une séance au Canton en 12.2015 à laquelle ils étaient très inquiets de participer car tout le monde sait que ce camping s'est développé de manière aléatoire, qui n'a pas eu un très grand suivi. Des erreurs ont été commises depuis de nombreuses années. Le Canton est arrivé avec de bonnes nouvelles ou des nouvelles réjouissantes. La Commune pensait qu'il faudrait replacer ces gens, trouver une autre surface et remettre aux normes. Le canton a annoncé qu'il existe plusieurs types de camping et celui de Granges est un camping résidentiel par rapport au nombre d'installations fixes. Il peut donc être traité en zone à bâtir, sans devoir compenser et sans changer l'affectation de zone en gardant un certain nombre de résidents fixes. Il ne sera plus nécessaire d'avoir des installations mobiles.

La seule chose qui pose problème c'est le feu et les normes feu. Avant les normes feu étaient beaucoup plus restrictives. Avec la nouvelle loi sur le feu, il n'est plus nécessaire d'avoir les mêmes distances entre les bâtiments, par contre il va falloir monter des parois anti-feu entre certains bâtiments.

Un inventaire avec le nouveau gérant Christian Genoud du camping a été fait et il a commencé à prendre contact avec tous les résidents pour faire un état des lieux et voir pour mettre aux normes tout ce qui doit être mis aux normes le plus vite possible, même s'il n'y a aucune pression du Canton.

8.9 Affectation de la nouvelle construction à l'Agospace – M. Pierre-Alain Vianin

La nouvelle construction à l'Agospace a été mise à l'enquête par l'Institut Fédérale des Installations à Courant Fort. Il s'agit d'une station transformatrice étudiée par SIESA.

9 Divers

9.1 Investissement pour les panneaux d'affichage aux entrées Nord et Sud du village

Daniel demande à l'assemblée de valider le projet d'investissement des panneaux (même panneaux qu'en ville).

Le premier sera à la fin du pont à droite 30m avant le carrefour et le 2^{ème} 30 m après l'arrêt de bus à droite en venant de Grône.

L'assemblée accepte cet investissement.

Nadine Pugin demande pourquoi la Commune de Sierre ne paie pas les nouveaux panneaux s'ils doivent correspondre à un règlement de Ville.

Pierre Kenzelmann précise que comme lors de la mise à l'enquête d'une villa, il faut se conformer au règlement de ville en vigueur. C'est pareil pour la mise à l'enquête de panneau par un privé ou une association. Ce n'est pas la Ville qui paie la villa.

Du coup Nadine Pugin demande qui a payé les panneaux d'affichages dans la ville de Sierre ? Est-ce la Ville ?

Pierre Kenzelmann précise que le règlement règle le problème d'affichage pour tiers et non l'affichage ponctuel pour la Ville afin que tout le monde puisse afficher de la même manière et éviter de se retrouver avec une jungle de panneaux qui se retrouvent n'importe où et avoir un certain canevas et du coup ça apporte une certaine sécurité. Il demande de respecter le règlement de construction.

Pierre Berthod prend la parole et propose au nouveau président d'écrire à la Commune pour demander de participer au co-financement de ces panneaux.

Avant de passer aux questions des membres, Daniel présente les diverses manifestations prévues :

- Le 14 mai la journée Fondation du Vieux- Granges sur la colline avec verre offert à 11h00
- Le 26 mai la fête Dieu
- Fête villageoise à définir entre le Gag's et la St-Etienne
- Le 06 décembre la St Nicolas
- Le 26 décembre la fête patronale

Il ouvre les questions des divers.

9.2 Intervention de Joël Roh

En ce qui concerne la patinoire, il remercie les personnes qui ont œuvré à la confection de la glace (1 semaine ½ de disponibilité à cause des températures assez élevées).

Au niveau de l'Agorespace, il espérait que le local en construction soit pour le stockage de l'ammoniac nécessaire au refroidissement de la glace (avec une pointe d'ironie). Il relève qu'à cet emplacement, lors des manifestations comme le Baby-foot, des tables étaient installées et donc qu'il faudra trouver un autre endroit.

Il revient sur les transports publics et félicite l'avancement du projet (2018 c'est bien). Le village s'agrandit très très vite.

Aux heures de pointe, les gens sont debout dans le bus (plutôt des bus de voyage et pas bus urbains, donc on devrait être assis et attaché et pas debout). Tous ces enfants sont debout dans le car, s'il y a un accident, qui prend la responsabilité ?

Réponse de Pierre Kenzelmann : Sur les bus, la Commune a la même inquiétude que nous, mais ils ne peuvent rien faire. Les concessions sont octroyées au niveau fédéral pour une longue période et ils ne peuvent pas aller derrière chaque administrateur de la confédération pour faire avancer le dossier plus rapidement.

Carine Crittin demande si la Commune est intervenue auprès des bus Ballestraz comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, qui est responsable ?

Laetita Massy prend la parole et annonce que le problème a été réglé sur les trajets du/vers le cycle d'orientation. Par contre pour les trajets plus longs, c'est dramatique. La Commune va se renseigner.

Angélique Perruchoud intervient en précisant qu'elle a testé le trajet jusqu'à Sierre et elle a dû voyager debout jusqu'à Chalais.

9.3 Revêtement du trottoir Route de la Jonction – M. David Gard

Lors de la dernière assemblée, le revêtement du trottoir devait être mis au budget. Qu'en est-il ?

M. Pierre Kenzelmann répond que rien n'a été mis au budget, mais il va se renseigner.

9.4 Interdiction d'aller en vélo au cycle d'orientation de Grône – M. David Gard

Il a reçu l'information qu'il est interdit d'aller en vélo au cycle alors que Granges est à 3min en vélo. Il demande à la Commune de prendre position et de voir si c'est possible de faire quelque chose.

Mme Laetitia Massy intervient et annonce qu'elle va relayer ce point au niveau du conseil d'administration du cycle d'orientation et voir ce qu'il est possible de mettre en oeuvre. Mais tant

qu'une piste cyclable n'est pas prévue, elle ne prend pas la responsabilité d'envoyer les élèves en vélo plutôt qu'en bus.

C'est un projet du futur que la Commune devra mener.

9.5 *Eclairage de Noël à l'Avenue de la Gare– M. Pierre Berthod*

A la demande de Mario Rossi, il annonce que l'éclairage de Noël de toute l'avenue de la Gare sera refait cette année

Daniel Nanchen lève la séance à 21h05 et annonce que des chinoiseries vont être servies.

Granges, le 6 mars 2016
Nathalie Fournier